

DOSSIER D'INSCRIPTION INGENIEUR NOTICE EXPLICATIVE

Vous devez compléter les cadres du dossier et apposer votre signature en fin du document.

Ecrire très lisiblement et en majuscule. Les dossiers illisibles ne seront pas traités.

Lorsqu'il vous est proposé plusieurs choix, mettre une croix dans la case correspondante à votre réponse.

CADRE 1 - N° étudiant

N° INE : Tout étudiant scolarisé dans un établissement français secondaire ou de l'enseignement supérieur possède obligatoirement ce numéro.

Si vous étiez dans un lycée français, ce numéro appelé aussi BEA figure sur le relevé de notes du BAC.

Si vous étiez dans l'enseignement supérieur français, il figure aussi sur certains documents de scolarité qui vous ont été remis. S'il ne figure pas sur la carte d'étudiant ou sur les certificats de scolarité, l'intéressé(e) doit le demander à l'établissement d'origine avant de s'inscrire à l'INSA de Rennes.

Les étudiants étrangers en provenance de leur pays et n'ayant jamais été scolarisés dans un Etablissement se verront attribuer automatiquement un numéro à leur arrivée.

Attention le chiffre zéro (0) s'écrit Ø et la lettre O s'écrit O

CADRE 2 – ETAT CIVIL

Inscrivez le premier prénom (simple ou composé) tel qu'il figure sur votre extrait d'acte de naissance, bien mettre les accents sur les prénoms.

Ville de naissance : pour les villes de Paris, Lyon et Marseille, indiquer l'arrondissement.

Attention de bien vérifier, toutes les données : nom-prénoms- date de naissance- lieu- pays figureront sur votre diplôme.

Préciser si vous êtes (seul) ou en couple et avec ou sans enfant à charge.

CADRE 3 – ADRESSE

Tout étudiant non hébergé dans une résidence INSA doit communiquer le jour de la rentrée ou à une date ultérieure son adresse à la scolarité

CADRE 5 – BACCALAUREAT OU EQUIVALENCE

Pour les étudiants ayant obtenu un bac français :

Si vous avez obtenu un bac général à partir de 2021, veuillez cocher la case correspondante : bac français et indiquer les 2 spécialités du bac.

Si vous avez obtenu votre bac Avant 2021, veuillez cocher bac S ou STI2D ou STL

Pour les bacs S, veuillez indiquer de quel bac il s'agit dans la case Spécialité 1 : SVT, SI, NSI.....

Ne pas oublier d'indiquer la mention et la date d'obtention

Equivalence : si vous êtes titulaire d'un titre étranger admis en équivalence ou tout autre diplôme donnant accès aux études supérieures, vous devez indiquer le CODE 0031.

Indiquez le type d'établissement fréquenté lors de l'obtention du titre renseigné précédemment. Indiquer le nom de l'établissement de la classe terminale pour le Bac.

Ne pas oublier la ville, le Département et pour les étrangers le pays.

CADRE 6 – CURSUS ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN FRANCE

Année de 1^{ère} inscription dans l'enseignement supérieur français.

Il s'agit de l'année de première inscription dans un établissement de l'enseignement supérieur en France

- Soit dispensant une formation diplômante post-bac (Université, IUT, facultés privées, IUFM, Ecoles d'ingénieurs, classes préparatoires aux grandes écoles, sections de techniciens supérieurs.)
- Soit donnant accès aux études universitaires (ESEU, DAEU...)

Les étudiants sortant de classe terminale doivent indiquer : 2022

Les autres étudiants doivent se référer à leur entrée dans l'enseignement supérieur.

Année de 1^{ère} inscription en université française

Il s'agit de l'année de 1^{ère} inscription dans une université **publique** française (**Université, IUFM et IUT**)

Les étudiants sortant de classe de terminale doivent indiquer 2022 (année d'inscription à l'INSA)

Année de 1^{ère} inscription à l'INSA de RENNES

Il s'agit de l'année d'inscription la plus ancienne sans tenir compte d'une éventuelle interruption.

CADRE 7 – DERNIER DIPLOME OBTENU

Indiquer le dernier diplôme que vous avez obtenu. Si vous en avez plusieurs, indiquer le plus élevé. Ne pas oublier de renseigner l'établissement. Les étudiants ayant un diplôme étranger doivent cocher X.

CADRE 8 – SITUATION DE L'ANNEE PRECEDENTE

Indiquer ici votre situation de l'année universitaire 2021/2022

Renseigner aussi l'établissement. Les étudiants ayant été scolarisés à l'étranger doivent indiquer P

CADRE 9 SECURITE SOCIALE

Le numéro de sécurité sociale renseigné doit être votre numéro personnel et non celui du parent dont vous dépendez au regard de la sécurité sociale. Tout lycéen scolarisé dans un lycée français a reçu en terminale, un numéro d'immatriculation.

CADRE 10- PROFESSIONS (catégories professionnelles)

Veuillez indiquer la profession de vos parents et cocher les codes correspondant aux catégories socioprofessionnelles ci-jointes.

Code	INTITULE	Code	INTITULE
10	Agriculteur exploitant	48	Contremaîtres, agents de maîtrise
21	Artisan	52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
22	Commerçant et assimilé	53	Policiers et militaires
23	Chef d'entreprise 10 salariés et plus	54	Employés administratifs d'entreprise
31	Profession libérale (médecin, notaire, avocat, architecte)	55	Employés de commerce
33	Cadres de la fonction publique (Inclus officiers et élèves officiers des armées)	56	Personnels des services directs aux particuliers
34	Professeurs, professions scientifiques (Inclus médecins hospitaliers, internes des hôpitaux)	61	Ouvriers qualifiés
35	Professions de l'information, de l'art et des spectacles	66	Ouvriers non qualifiés
37	Cadre administratif et commercial d'entreprise	69	Ouvriers agricoles
38	Ingénieur et cadre d'entreprise	71	Retraités, anciens agriculteurs exploitants
42	Instituteurs et assimilés (inclus Maîtres auxiliaires, Maîtres d'internat, surveillants, conseillers d'éducation)	72	Retraités, anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprises
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	73	Retraités anciens cadres et professions intermédiaires
44	Clergé, religieux	76	Retraités anciens employés et ouvriers
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillés
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales	82	Autres personnes sans activités professionnelles
47	Techniciens	99	Non renseignés

CADRE 11 - CVEC : Contribution Vie Etudiante et de Campus

Avant d'envoyer leur dossier d'inscription, tous les étudiants (boursiers et non boursiers) doivent être en possession de l'attestation CVEC d'acquittement ou d'exonération.

Se connecter en ligne sur le site et payer en ligne sur le site : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

NE PAS OUBLIER DE SIGNER LE DOSSIER